

Madame, Monsieur,

« ENFANTS ET ACTION » (E&A) est une Organisation Non Gouvernementale nigérienne qui œuvre pour l'implication et la participation des enfants dans le processus de développement de leurs communautés, en contribuant essentiellement à l'auto-éducation et à l'autosensibilisation des enfants, et à la sensibilisation des populations en général par les enfants. Notre credo est donc : « Le Développement par les Enfants ». Notre première expérience sur le terrain nous a convaincus et confirme notre philosophie selon laquelle les enfants ont des idées et du savoir-faire, et qu'ils peuvent jouer un rôle de citoyens à part entière. En effet, à travers une tournée de sensibilisation sur les droits des enfants intitulée « Projet d'Appui à la Promotion à la Base des Droits des Enfants dans le Nord-Mirriah » (en partenariat avec le PNUD, Niger et le OHCHR, Genève), et dont l'objectif général est de contribuer à autopromouvoir les droits des enfants dans ladite zone, nous avons su mobiliser et amener des jeunes filles et des jeunes garçons (majoritairement) à prendre la parole pour s'exprimer par rapport aux sujets abordés par une pièce de théâtre – présentée par des enfants.

La pièce présentée évoque l'histoire d'une petite fille qui sent en elle-même la nécessité et réclame son droit d'aller à l'école, mais qui se trouve confrontée au refus catégorique de ses parents. La stratégie adoptée est de faire le zoom sur cette petite fille condamnée à exécuter des tâches domestiques quotidiennes et interminables, et de montrer comment, intelligente, persévérante, courageuse et respectueuse envers ses parents, elle s'est débattue et est arrivée, aidée par ses deux frères, à « arracher » son droit à l'éducation tant réclamée, remettant ainsi en cause l'idée (de ses parents) selon laquelle étant fille, elle doit rester travailler à la maison sous prétexte que « l'école n'est pas faite pour les femmes ! » D'où les questions, évoquées par la pièce et débattues en public, de la scolarisation et de l'exploitation domestique de la petite fille, de la discrimination sexuelle et des aptitudes et pouvoir de mobilisation des enfants à éclairer leurs parents sur leurs droits.

En me faisant le porte-parole des ces jeunes filles et de ces jeunes garçons, je me fais le plaisir de rapporter quelques unes de leurs interventions que nous avons enregistrées, transcrites et traduites de la langue locale en français :

« La question du droit de la petite fille à l'éducation est un faux problème : tout le monde sait aujourd'hui qu'aucun pays ne peut se développer sans l'éducation. Or, au Niger la plus grande majorité de la population est féminine. Si on ne garantit pas ce droit à nos filles, comment peut-on alors espérer un quelconque développement ? »

« Ce père (parlant un garçon du père de la héroïne de la pièce) envahi par l'ignorance et qui s'acharne à refuser à sa fille son droit à l'éducation en affirmant que l'école n'est pas faite pour les femmes et en prétextant qu'elle doit rester travailler à la maison, ce père ignorant et « bushman » n'avait en fait d'autres ambitions inavouées que de donner cette fille en mariage au premier venu ! Mais Dieu merci, il a pu être convaincu que les temps sont révolus et ramené à la raison... Mais que serait-elle devenue aussitôt une fois mariée à cet âge sinon qu'une jeune femme répudiée ou divorcée, si elle ne rencontre des problèmes de santé, comme nous en voyons fréquemment dans notre zone ? »

« On dirait que cette tournée entreprise par ces hommes, ces filles et ces garçons est un prétexte pour éviter de venir directement dans notre village : la pièce qu'ils nous ont présentée et les propos qu'ils nous ont tenus ne retracent ni plus ni moins que ce que nous vivons dans ce village, surtout en matière d'éducation. Les uns ont parcouru des

centaines et des centaines de kilomètres (parlant du président de l'ONG et de l'animateur), d'autres des dizaines et des dizaines de kilomètres (parlant des enfants-acteurs) pour venir nous apprendre ou nous rappeler que nos enfants ont des droits et nous appeler à respecter ces droits... Le retrait des enfants des bancs de l'école par leurs parents constitue en effet un phénomène récurrent dans nos contrées ; ce phénomène est une "multi-atteinte" aux droits de l'Enfant : atteinte au droit à l'éducation, bien sûr, atteinte au droit à l'épanouissement de l'enfant, atteinte au développement de sa personne, atteinte à son avenir, etc. Mais pire, pour les filles, atteinte à leur droit à la santé voire à la vie. Voyez comment en effet ces filles qui sont retirées de l'école pour se marier avant l'âge souffrent par la suite, détruites par des maux aussi divers que le divorce, la fistule... avec tout ce que cela comporte comme conséquences. Bref, une vraie destruction de leur avenir et de leur personne. Alors, population de Doufoufouf, devons-nous continuer, malgré le passage de cette équipe de sensibilisation, à conserver nos habitudes néfastes au développement de nos enfants, devons-nous continuer à menacer et à détruire l'avenir de nos enfants, alors que tout notre espoir se fonde sur eux ? »

« La conception de la vie et du monde d'une femme qui a été scolarisée et celle d'une femme qui ne l'a pas été sont totalement différentes : une femme instruite s'occupe mieux de son foyer et peut dans une certaine mesure aider son mari. Elle sait également mieux éduquer ses enfants en leur donnant de bons exemples de comportements. Si elle est enseignante ou infirmière, c'est toute la communauté qui en bénéficie et qui doit en être fière ! »

« Au rythme où marche le monde aujourd'hui, il nous serait difficile... il nous est même impossible d'espérer un quelconque progrès dans l'ignorance ; car le savoir est la clé de tout développement ! D'ailleurs Dieu ne dit-il pas : Allez chercher le savoir même si c'est en Chine ?... Nous qui l'avons à notre portée, qu'attendons-nous pour le faire ? »

« Moi, ce que j'ai à dire est un appel que je vous lance, chers parents : il faut bien vouloir laisser à vos enfants, surtout aux filles, ce droit de poursuivre leurs études, surtout après leur admission au CFEPD. C'est tout ! »

« C'est bon d'inscrire un enfant à l'école, puisqu'en plus du savoir il acquiert de bons comportements : l'élève qui voit son maître, accourt pour le saluer les bras croisés est un exemple illustratif parmi tant d'autres... Mais inscrire un enfant à l'école ne pourrait lui suffire. Aussi faut-il veiller à son hygiène en le lavant et en l'habillant proprement, le faire manger avant de l'envoyer à l'école, lui assurer constamment les fournitures scolaires. Mais il faut surtout penser à lui donner quelque chose pour mettre dans sa poche. Cela lui éviterait par exemple d'aller tendre la main à quelqu'un jusqu'à se faire un jour insulter voire se faire frapper. Bref, il faut que les parents s'occupent bien de leurs enfants pour que, une fois devenus grands, ceux-ci pensent à leur venir en aide à leur tour. Il va sans dire que le cas contraire produirait le résultat contraire ; car un enfant sans éducation constitue une menace pour sa communauté et sa famille : il pourrait devenir un jour délinquant ou un gangster... Je demanderais pour finir aux autorités de venir en aide à nos parents pour que ceux-ci s'occupent mieux de notre santé, de notre éducation... pour qu'ils s'occupent mieux de nous ».

Alors que la majorité des intervenants dans les 5 localités concernées par la première partie de notre tournée de sensibilisation ignorent ou considèrent comme tabous les droits mêmes les plus immédiats de l'Enfant (droits à la vie, au jeu et au repos, droit de la fille à l'égalité des sexes etc.), cet élève de classe de 5ème qui s'exprime ainsi en fin

connaissseur de ses droits pose toute la problématique des droits des enfants dans ces localités et doit donner à réfléchir aux populations, aux élus locaux, aux autorités coutumières, aux enseignants, bref, à toute la communauté au sein de laquelle l'enfant évolue. Son intervention défend et promeut en effet le droit de l'enfant entre autres à la dignité et au respect de sa personne, ce qui est très primordial, avec le droit à la vie, pour le plein épanouissement de celui-ci.

Je pense que des enfants comme celui-ci peuvent constituer des leaders des enfants/jeunes capables de se mobiliser et de mobiliser leurs pairs pour la promotion de leurs droits au sein de leurs communautés, et d'amener des changements considérables de comportement, de mentalité...

C'est un des objectifs de l'ONG ENFANTS ET ACTION qui, pour atteindre cet objectif (ainsi que les autres), est et reste ouverte à toutes sortes d'appuis (organisationnel, logistique, technique ;animation, renforcement des capacités, etc.) émanant d'autres ONG/AD et organismes d'à travers le monde.

M. KAÏLOU OUSMANE Laminou

(Président ONG E&A)

B.P. : 11.081 Niamey – NIGER

(00227 – 99 17 70)

E-mail : enfantsetaction@hotmail.com

M. Laminou KAÏLOU OUSMANE

(Président ONG E&A)

B.P. : 11.081 Niamey - NIGER

Téléphone : (00227) 99 17 70

MSN Messenger : [discutez en direct avec vos amis !](#)